

TOULOUSE, le 22 novembre 2023

N/Réf.: 4123025481.01 - PLAN
N° ADH : 1635278
Section : Moins de 11 salariés - Bâtiment
A rappeler dans toutes les correspondances

DES MAISONS POUR DEMAIN
ROUTE DE CARLANE
LIEU DIT MALEVILLE LD MALEVIL
46250 CAZALS

Dossier suivi par : SALES MYRIAM et SALES MYRIAM

ACCORD DE FINANCEMENT D'UNE ACTION

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de notre accord de financement pour l'action intitulée : **ECHAFAUDAGE FIXE : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière avec l'organisme ASSOCIATION CENTRE DE FORMATION DES TAXIS LOTOIS** pour une durée de **21,00** heures du 27/11/2023 au 29/11/2023.

Montant de la prise en charge (HT en euros)						
Nom(s) et prénom(s) du/des Stagiaire(s)	Coûts pédagogiques*	Diagnostic	Accompagnement	Salaires (rem+alloc)	Autres Frais	Montant TOTAL
Voir détail en annexe						
MONTANT TOTAL (HT en euros)						756,21

Les Coûts pédagogiques, à hauteur du montant pris en charge, seront réglés directement par **votre entreprise** à l'organisme de formation, dans la limite des heures effectivement réalisées.

Tout changement doit nous être impérativement signalé via votre espace e-Gestion : <https://e-gestion.constructys.fr/login> (annulation, rupture du contrat de travail, modification de stagiaire ...).

A l'issue de la formation, pour obtenir le remboursement, vous devez adresser les justificatifs suivants sur votre compte eGestion ou par voie postale à l'adresse suivante :

CONSTRUCTYS
TSA 16653

91097 EVRY CEDEX

- **votre facture** (modèle joint) à établir sur papier entête avec l'ensemble des mentions obligatoires d'une facture au plus tard 2 mois après la fin de la formation. En cas d'action pluriannuelle, votre facture sera à établir par année civile.
- **le certificat de réalisation** (selon modèle Ministère du travail).

Vous vous engagez à conserver l'ensemble des pièces obligatoires du dossier pendant 6 ans et à les fournir en cas de contrôle a posteriori.

Nos paiements se font par virement bancaire. Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser soit votre RIB sur papier à entête, ou un RIB original sur lequel vous aurez apposé votre cachet .

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre dossier et vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Directeur Régional
Eric LAPRADE

ANNEXE

N/Réf.: 4123025481.01 - PLAN
 N° ADH : 1635278
 Section : Moins de 11 salariés - Bâtiment

Montant de la prise en charge (HT en euros)						
Nom(s) et prénom(s) du/des Stagiaire(s)	Coûts pédagogiques	Diagnostic	Accompagnement	Salaires (rem+alloc)	Autres Frais	Montant TOTAL
POMIES Emmanuel	504,00			252,21		756,21
MONTANT TOTAL (HT en euros)						756,21

CONSTRUCTYS OCCITANIE – 10 rue Claude Marie Perroud – BP 94782 – 31047 Toulouse Cedex 1
SIRET 533 846 150 00175 – NAF 9499Z

*Constructys procède au traitement de vos données personnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour en savoir plus, ou exercer vos droits, rendez-vous sur <https://www.constructys.fr/RGPD/>
 Les conditions générales de gestion et de contrôles de Constructys sont disponibles sur www.constructys.fr*

Votre facture à déposer sur votre compte eGestion ou à retourner à :

N/Réf.: 4123025481.01 - PLAN
N° ADH : 1635278
Section : Moins de 11 salariés - Bâtiment
A rappeler dans toutes les correspondances

CONSTRUCTYS
TSA 16653

91097 EVRY CEDEX

Date d'émission de la facture Facture N°

N° de TVA intracommunautaire :

Période faisant l'objet de la demande de règlement du 27/11/2023 au 29/11/2023

Intitulé de la formation : ECHAFAUDAGE FIXE : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière

Nom(s) et prénom(s) du/des Stagiaire(s)	Montant de la prise en charge (HT en euros)						Montant TOTAL
	Heures Attestées	Coûts pédagogiques	Diagnostic	Accompagnement	Salaires (rem+alloc)	Autres Frais	
POMIES Emmanuel	21,00	504,00			252,21		756,21
MONTANT TOTAL (HT en euros)							756,21
TVA (20,00%)							151,24
MONTANT TOTAL (TTC en euros)							907,45

L'entreprise atteste que le stagiaire ci-dessus est salarié de son entreprise au moment de la formation, de l'exactitude des éléments facturés, qu'ils sont nets de toutes subventions perçues directement. Tout manquement relèverait d'un faux avec usage de faux.

Attention pièces à nous transmettre avec ce document :

- le certificat de réalisation (selon modèle Ministère du travail).

Pièces à conserver par l'entreprise (à fournir en cas de contrôle) :

- Convention de formation signée.
- Bulletins de salaires et/ou justificatifs de remboursement du stagiaire pendant la formation, du formateur en cas de formation interne, du versement de l'allocation Hors Temps de Travail
- Facture acquittée par l'organisme de formation

CONSTRUCTYS OCCITANIE – 10 rue Claude Marie Perroud – BP 94782 – 31047 Toulouse Cedex 1
SIRET 533 846 150 00175 – NAF 9499Z

Constructys procède au traitement de vos données personnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour en savoir plus, ou exercer vos droits, rendez-vous sur <https://www.constructys.fr/RGPD/>
Les conditions générales de gestion et de contrôles de Constructys sont disponibles sur www.constructys.fr